

Le Tilleul : des témoignages de notre histoire

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE
DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

LUNDI-MARDI-JEUDI ET VENDREDI
DE 8H30 À 12H
MERCREDI DE 13H30 À 17H30

AU SOMMAIRE :

- Dossier Bien vivre ensemble
- Les travaux estivaux
- L'énergie des associations
- Repas intergénérationnels
au restaurant scolaire
- Sondages, votre avis compte !

ÉDITO

Chères Crozaties, chers Crozatis,

Voici le deuxième numéro de votre Crozet Contact depuis les élections municipales. Ces six premiers mois de mandat nous ont permis, avec l'ensemble de l'équipe municipale, de prendre nos marques, d'organiser nos actions tout en gérant l'urgence. Les canicules successives de cet été nous rappellent les effets du changement climatique et la nécessité de nous adapter, en protégeant notre environnement et les plus fragiles, et en faisant évoluer progressivement nos habitudes. Soyez sûrs que nous travaillons au quotidien au service de notre commune.

Ce numéro consacre un dossier au « Bien vivre à Crozet, tous ensemble ». Vivre dans un village, c'est partager un espace commun, mais aussi des règles et des usages. La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. Le respect doit être le maître mot de notre quotidien : respect de nos voisins, respect de notre environnement et de l'espace public, respect de nos équipements... C'est par ces petits gestes du quotidien que nous contribuons tous à préserver la qualité de vie à Crozet.

Une page se tourne pour notre mairie avec les départs à la retraite de Patricia Kyriacou et d'Annick Ramat.

Durant 27 années, Annick a contribué au bon fonctionnement de la collectivité, notamment à travers l'organisation des élections, l'état civil, l'urbanisme, la gestion du cimetière et l'accueil des administrés. Patricia, quant à elle, a accompagné nos petits écoliers au restaurant scolaire depuis 2018 et assuré diverses missions de remplacement au sein des services communaux.

Un immense merci à toutes les deux pour leur engagement, leur professionnalisme et leur dévouement au service de notre commune. Nous leur souhaitons une retraite heureuse, sereine et pleine de beaux projets, bien méritée après toutes ces années d'investissement !

Enfin, parce que Crozet Contact est aussi votre journal, nous vous proposerons désormais un sondage dans chaque numéro. Vous pourrez y répondre sur papier, en venant retirer le questionnaire en mairie, ou, de préférence, directement en ligne en flashant le QR code que vous trouverez page 4-5.

Votre Maire,
Sophie Reboul Salze.



Dear residents of Crozet,

Here is the second issue of Crozet Contact since the municipal elections. These first six months in office have allowed the entire municipal team to find our footing and organize our initiatives while managing immediate priorities. The successive heatwaves this summer remind us of the effects of climate change and the need to adapt—by protecting our environment and the most vulnerable among us, and by gradually changing our habits. Rest assured that we are working every day for the benefit of our municipality.

This issue features a special section on «Living Well Together in Crozet.» Living in a village means sharing a common space, as well as shared rules and customs. One person's freedom ends where another's begins. Respect must be the guiding principle of our daily lives: respect for our neighbors, respect for our environment and public spaces, and respect for our facilities. It is through these small, everyday actions that we all contribute to preserving the quality of life in Crozet.

A new chapter is beginning for our town hall with the retirements of Patricia Kyriacou and Annick Ramat.

For 27 years, Annick contributed to the smooth running of the municipality, particularly through her work on elections, civil registration, urban planning, and resident services. Patricia, meanwhile, has looked after our schoolchildren in the cafeteria since 2018 and handled various relief roles within municipal departments.

A huge thank you to both of them for their commitment, professionalism, and dedication to our municipality. We wish them a happy, peaceful retirement filled with new projects—a well-deserved reward after all these years of hard work!

Finally, because Crozet Contact is your newsletter too, we will now include a poll in every issue. You can complete it on paper by picking up the questionnaire at the town hall, or—preferably—directly online by scanning the QR code found on pages 4–5.

Your Mayor,

LES ÉCHOS DU CONSEIL



5 JUIN 2026

- **Le conseil municipal a apporté des précisions aux délégations consenties au Maire**, notamment en matière de droit de préemption et d'autorisations d'urbanisme.
- **Le marché de la restauration scolaire et du portage de repas a été attribué** à la société ELIOR pour une durée de trois ans. Cette décision concerne la fourniture et la livraison des repas destinés aux élèves et aux bénéficiaires du service de portage à domicile.
- **Le règlement de la restauration scolaire a été modifié** pour la rentrée 2026-2027. Ces évolutions visent notamment à préciser les modalités de paiement et à encourager le recours au prélèvement automatique SEPA.
- **Les tarifs de la restauration scolaire ont été actualisés** afin de rendre la grille tarifaire plus lisible et de simplifier les modalités de facturation par la suppression de certains barèmes.
- **Le tirage au sort des personnes susceptibles de figurer sur la liste préparatoire du jury d'assises** pour l'année 2027 a été effectué.
- **La charte des bénévoles de la bibliothèque municipale a été mise à jour** afin de mieux préciser le rôle et les engagements de chacun.
- **Le règlement intérieur de la bibliothèque municipale a également été révisé** pour tenir compte de l'évolution du fonctionnement du service et des besoins des usagers.

5 JUILLET 2026

- Suite à la démission de Mme Nelly Martin de ses fonctions d'adjointe au maire, **le conseil municipal a décidé de fixer à**

quatre le nombre de postes d'adjoints.

- À la suite de la nomination de Mme Audrey Laverie en tant que conseillère déléguée au CCAS et de la suppression d'un poste d'adjoint, **le tableau des indemnités des élus a été révisé** afin de tenir compte de cette nouvelle organisation.
- **Le conseil municipal a adopté son règlement intérieur**, document qui définit les modalités de fonctionnement de l'assemblée délibérante pour la durée du mandat.
- **Les élus ont également délibéré sur les modalités d'exercice de leur droit à la formation**, afin de leur permettre d'acquérir ou de renforcer les compétences nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.
- **Les conditions de remboursement des frais de déplacement des élus engagés dans le cadre de leurs missions ont été définies** conformément à la réglementation en vigueur.
- **Une convention de participation financière a été approuvée avec le Jiva Hill** pour la réalisation d'équipements publics exceptionnels en lien avec la construction du parking route d'Harée (sécurisation de la traversée des piétons).
- **Le tableau des emplois communaux a été modifié afin de répondre à l'évolution des besoins des services.** Cette réorganisation fait notamment suite à la demande de réduction du temps de travail de l'agent chargé de l'accueil et vise également à renforcer les missions de gestion comptable et de secrétariat du service technique.
- **Le conseil municipal a adopté une Charte des associations.** Ce document a pour objectif de

définir un cadre de référence commun entre la commune et les associations locales, en précisant les engagements réciproques, les modalités de partenariat ainsi que les règles applicables à l'organisation des activités et manifestations sur le territoire communal.

1^{er} SEPTEMBRE 2026

- Afin de lutter contre les incivilités et de préserver la qualité du cadre de vie, **le conseil municipal a approuvé la mise en place d'une grille tarifaire applicable aux dépôts sauvages d'ordures constatés sur le territoire communal.**
- **Le conseil a voté l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association des Maires de France (AMF)** en soutien aux communes touchées par les récents incendies.
- **Les tarifs de location des salles communales ont été révisés** afin de tenir compte des conditions d'utilisation des équipements municipaux et d'assurer une gestion adaptée de ces espaces mis à disposition des habitants et des associations.
- **Une subvention exceptionnelle a été accordée à l'association La Confrérie du Vendredi** pour l'organisation du Cinéma en plein air qui a eu lieu fin août 2026.
- **Les tarifs des lots d'affouage 2026 ont été fixés** pour un montant de 43€ le mètre cube.

L'ensemble de ces délibérations a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

SONDAGE AUX CROZATI(E)S: la future salle polyvalente

Le Conseil municipal souhaite engager une réflexion sur la création d'une nouvelle salle polyvalente. La salle actuelle ne répond plus pleinement aux besoins de notre commune : elle est devenue trop petite et ne dispose plus des équipements nécessaires

Mais à quoi devrait ressembler cette future salle ? Quels usages devrait-elle privilégier ? Quels services devrait-elle rendre à la vie de notre village ? Pourrait-elle accueillir de nouvelles activités, des événements privés ou encore être utilisée par l'école ? Autant de questions auxquelles nous souhaitons répondre avec vous. Cette salle sera située sur la zone orangée ci-dessous. Il s'agit en effet de foncier acquis lors de la précédente mandature.

Notre ambition est de concevoir un équipement durable, de grande qualité, et harmonieusement intégré au paysage exceptionnel de notre village, au pied du Jura face au Mont Blanc.

Vos idées, vos besoins et vos attentes sont essentiels pour construire un projet partagé, utile aujourd'hui et pour les générations futures.

Merci de consacrer quelques minutes à ce questionnaire. Votre avis contribuera à imaginer la salle polyvalente de demain.

POUR Y RÉPONDRE, DEUX SOLUTIONS :

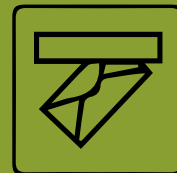
1

Vous flashez le QR code et répondez en ligne (à privilégier)



2

Venez en mairie chercher le questionnaire papier, et vous le déposez, rempli dans la boîte aux lettres de la mairie



ÉCLAIRAGE PUBLIC : les habitants ont donné leur avis

Au printemps dernier, la commune a souhaité consulter les habitants sur les horaires d'éclairage public nocturne. Cette démarche participative a rencontré un réel succès puisque 308 personnes ont pris le temps de répondre au sondage. Merci !

Les résultats montrent un attachement global aux horaires actuellement en vigueur le matin :

près de 70 % des répondants souhaitent maintenir l'allumage à 5 h.

Concernant le soir, les avis sont plus partagés.

Si **45,7 % des participants souhaitent conserver l'extinction actuelle à 23h**, une majorité des répondants se prononce pour un prolongement de l'éclairage au-delà de cet horaire, **jusqu'à minuit ou 1 heure du matin le week-end.**

Au-delà des chiffres, l'analyse des commentaires met en évidence une préoccupation majeure :

la sécurité des déplacements nocturnes.

Les habitants évoquent notamment les retours à pied après une sortie, les trajets vers les arrêts de bus, les manifestations communales ou encore les déplacements des personnes seules.

Afin de répondre à ces attentes, tout en préservant les efforts de maîtrise de la consommation énergétique, le bureau exécutif de la mairie a décidé de :

- **Maintenir l'extinction à 23h, du dimanche au jeudi inclus,**
- **Repousser cette extinction à 1h30 du matin pour les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche.**

Cette mesure permettra notamment d'accompagner l'arrivée du dernier bus, qui dessert Crozet à **1h10** les week-end.

Le sondage a également révélé un fort intérêt pour des solutions innovantes.

De nombreux habitants ont proposé le recours à **des détecteurs de présence**, à des systèmes d'éclairage intelligents ou à des équipements permettant d'adapter l'éclairage aux besoins réels des usagers. La municipalité va donc poursuivre sa réflexion sur ces technologies, qui pourraient offrir un compromis intéressant entre **sécurité, confort des habitants, économies d'énergie et préservation de la biodiversité nocturne.**





HAIES ET ARBRES : place à l'action !

Les haies et arbres contribuent à la qualité de notre cadre de vie. Mais lorsqu'ils débordent sur les trottoirs, voies, chemins, pistes cyclables, ou masquent la signalisation, ils peuvent gêner les déplacements et mettre en danger les usagers.

Les habitants ont déjà été informés à plusieurs reprises, notamment dans notre revue municipale, de leur obligation d'entretenir leurs plantations.

DÉSORMAIS, LA COMMUNE PASSE À L'ACTION.

À défaut d'entretien après mise en demeure, la commune fera réaliser les

travaux nécessaires d'élagage ou de taille, afin de garantir la sécurité et la circulation de tous.

Les travaux réalisés par la commune seront intégralement facturés au propriétaire concerné, conformément à l'article L. 2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales.



CHEVAUX : des règles pour la sécurité de tous

Afin de garantir la sécurité des piétons, des familles avec poussettes et des personnes à mobilité réduite, la commune a pris un arrêté municipal permanent réglementant la circulation des chevaux à Crozet.

Cet arrêté reprend les dispositions du **Code de la route** et précise les règles applicables aux cavaliers : circulation sur la chaussée, à droite, les uns derrière les autres, avec une allure adaptée. Les trottoirs sont interdits aux chevaux.

LA CIRCULATION EST ÉGALEMENT INTERDITE :

- sur le cheminement devant le centre de loisirs «Les Scoubidou» ;

- sur le chemin piétonnier entre le stade et le parking du Rossillon.

Ces règles visent à assurer une meilleure cohabitation entre cavaliers, piétons et autres usagers, notamment aux abords des lieux fréquentés par les enfants.

Le respect de l'espace public est l'affaire de tous.



Aboiements des CHIENS

S'ils souhaitent préserver la tranquillité de leurs voisins, les propriétaires sont tenus de prendre les mesures nécessaires, afin que leur chien n'aboie pas de manière excessive et répétée.

Avant d'appeler la Gendarmerie, informez d'abord la personne responsable qui ne sait peut-être pas que son chien aboie durant son absence.

RAPPEL : les chiens sont interdits dans les espaces de jeux. En promenade, il est recommandé de

les tenir en laisse. En liberté, le maître doit être en capacité de le rappeler immédiatement et durablement.

Enfin, il est demandé aux propriétaires de ramasser les crottes pour le bien-être de tous.



STATIONNEMENT : quelques règles à respecter

Le stationnement est parfois source de difficultés dans notre village. Pour faciliter les déplacements de chacun et préserver la sécurité des piétons, quelques règles doivent être respectées.

Il est interdit de stationner sur les trottoirs et les cheminements piétons, qui doivent rester accessibles à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes et aux enfants.

Par ailleurs, un véhicule ne peut pas rester stationné plus de 7 jours au même endroit. Au-delà, il s'agit d'un stationnement abusif, communément appelé

«voiture ventouse», qui peut faire l'objet d'une mise en fourrière.

Enfin, le PLUiH prévoit que tout nouveau projet de logement doit disposer de places de stationnement sur la parcelle. Cette règle vise notamment à éviter que le stationnement lié aux nouvelles constructions ou nouveaux aménagements ne se reporte sur l'espace public.



LES DÉPÔTS SAUVAGES bientôt verbalisés à Crozet ?

Face à la multiplication des dépôts sauvages et au coût que cela représente pour la collectivité, la commune de Crozet, avec l'appui de la gendarmerie, va désormais sanctionner les contrevenants. La délibération adoptée permet désormais de sanctionner les dépôts sauvages d'une amende de 150 € à plusieurs centaines d'euros selon la nature et les circonstances du dépôt.

Il est regrettable d'en arriver à la verbalisation. Pourtant, les bons gestes sont simples et des solutions existent pour chaque type de déchet dans le Pays de Gex :

Les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs prévus à cet effet.

Les emballages et papiers sont à trier dans les conteneurs jaunes, le verre dans les colonnes dédiées. Les objets volumineux, cartons bruns, déchets verts, appareils électroniques et déchets spécifiques doivent être apportés en déchèterie.

Enfin, un conteneur plein ne doit jamais conduire à déposer ses sacs à côté. Il convient de se rendre sur un autre point d'apport.

Et si votre batterie usagée pouvait mettre LE FEU À UN CAMION DE COLLECTE ?

Une batterie de trottinette jetée dans le bac de tri a provoqué un départ de feu dans un camion de collecte à Gex.

Grâce au sang-froid du chauffeur, le camion a été vidé sur la voie publique avant l'intervention des pompiers.



Le 10 septembre dernier, départ de feu dans un camion de collecte à Gex. Afin que ça ne se reproduise pas, soyons vigilants !

Piles et batteries ne doivent jamais être déposées ni dans les conteneurs jaunes, ni dans les ordures ménagères ! En effet, lorsqu'elles sont écrasées dans un camion de collecte, elles peuvent provoquer un échauffement et rapidement un départ de feu !

Pensez à ramener les batteries usagées chez les revendeurs ou en déchetterie

UNE MATINÉE pour nettoyer notre village

Dimanche 20 septembre matin, une trentaine d'enfants et autant d'adultes se sont mobilisés pour nettoyer Crozet, dans une ambiance conviviale et sous le soleil.

Près de 10 m³ de déchets ont été ramassés, dont 7 grosses bonbonnes de protoxyde d'azote route de la Thène. Parmi les trouvailles : une jante, un emblème automobile et même un GPS, rapidement restitué à son propriétaire !



Une mobilisation utile qui rappelle que les dépôts sauvages doivent cesser : ils dégradent notre environnement et notre cadre de vie.

Merci à tous les participants, aux agents et élus présents, ainsi qu'au SIVALOR et à Pays de Gex Agglo pour leur soutien.



Tous les emballages en verre
CONTENEUR VERT



Les encombrants, gros cartons,
déchets d'équipements électriques
et électroniques, et ampoules
DÉCHÈTERIE



Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation, vous accompagne dans le tri de vos déchets !



Tous les emballages et les papiers
CONTENANT JAUNE



Toutes les
ordures ménagères
POUBELLE GRISE



Tous les bio-déchets
COMPOST



Retrouvez notre
guide du tri



sivalor
AN HAUTE-SAVOIE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION



L'eau potable à CROZET



L'eau potable de Crozet provient habituellement du captage du Puits du Marais, à Saint-Genis-Pouilly.

C'est une eau qui fait des envieux, car elle est très peu chlorée et particulièrement agréable à boire. En cas de besoin, notamment en période estivale, la commune peut également être alimentée par le réservoir du Borsal et la ressource de Pré-Bataillard, à Gex.

Fin 2025, une importante fuite sur la canalisation reliant le Puits du Marais aux réservoirs de Crozet a nécessité une in-

tervention urgente. Depuis, l'alimentation de la commune se fait depuis Borsal et Pré-Bataillard.

La Régie des Eaux Gessiennes travaille au remplacement de cette canalisation afin de retrouver l'alimentation habituelle. Compte tenu de l'ampleur et du coût des travaux, leur réalisation est prévue entre 2027 et 2029. D'ici là, l'eau peut être légèrement plus chlorée. Il nous faut être patients !

VISITE de l'alpage et du chalet du Bévy

Le 6 septembre, les membres du conseil municipal se sont rendus à l'alpage du Bévy afin de mieux appréhender les nombreux enjeux liés à ce site

Pastoralisme, préservation de l'environnement, biodiversité, chasse, tourisme et valorisation du patrimoine montagnard : autant de dimensions à prendre en compte dans la réflexion autour de la restauration de cet alpage.

Cette visite permet aux conseillers municipaux de mieux comprendre les contraintes et les potentialités du site, afin de pouvoir faire, à l'avenir, les choix les plus éclairés possibles.

Cette réflexion est menée en partenariat avec la Réserve Naturelle du Haut-Jura, le Parc naturel régional du Haut-Jura et la Société d'Économie Montagnarde de l'Ain, dont l'expertise sera précieuse pour accompagner la commune dans ce projet.

Ce sujet sera détaillé dans un prochain numéro.



LA COMMISSION TRAVAUX : au service du cadre de vie des habitants

La Commission Travaux est l'une des commissions permanentes du Conseil municipal. Elle joue un rôle essentiel dans la gestion, l'entretien, l'amélioration et le développement du patrimoine communal.

La Commission Travaux se réunit chaque mois afin de suivre les travaux en cours, d'identifier les priorités d'intervention, de préparer les investissements pluriannuels, d'étudier les devis et les solutions techniques, de préparer les décisions du Conseil municipal.

Le fonctionnement régulier de la commission garantit un suivi rigoureux des projets et une réactivité face aux besoins du terrain.

DES PROJETS CONCRETS POUR LES HABITANTS

Au-delà du suivi de l'entretien courant, la commission travaille sur plusieurs projets structurants pour les années à venir. Parmi les réflexions actuellement menées figurent notamment :

- l'évolution de l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux ;
- les études relatives à une future salle polyvalente ;
- l'amélioration des mobilités douces et des cheminements piétons ;
- la sécurisation de plusieurs secteurs routiers ;
- la gestion des eaux pluviales ;
- le développement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux ;
- l'amélioration des équipements associatifs ;
- la rénovation énergétique de certains bâtiments municipaux ;
- les aménagements de la Route du Col, du centre de Villeneuve et d'autres secteurs stratégiques de la commune.

TRAVAUX réalisés cet été

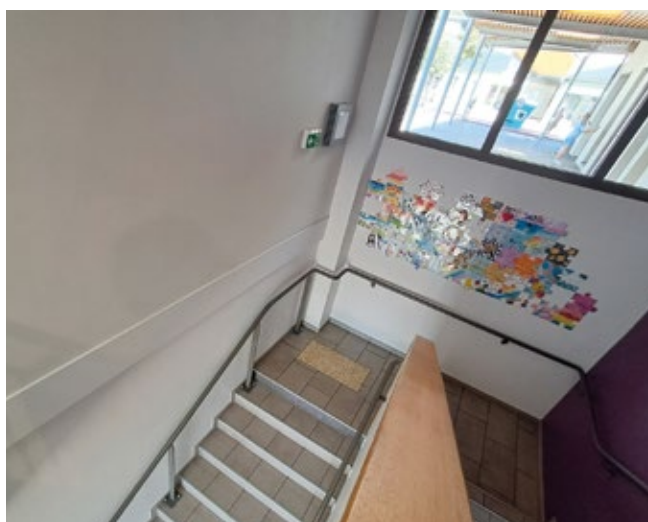
- **Remplacement des menuiseries** de deux classes : amélioration de l'isolation thermique et acoustique.



- **Peinture de deux classes de maternelle** pour rafraîchir les locaux.
- **Rénovation des installations sanitaires** de l'école maternelle.



- **Travaux de peinture aux Scoubidous** dans la cage d'escalier et le couloir du rez-de-chaussée.



- **Finalisation de l'isolation des locaux des services techniques**, pour améliorer les conditions de travail et les performances énergétiques.
- **Création d'un quai de bus pour la ligne 67** à proximité de l'école, pour renforcer la sécurité et l'accessibilité.
- **Repérage et marquage des réseaux** dans la cour de l'école et sur le trottoir, en préparation de futurs travaux de sécurisation.



- **Réfection du marquage routier** à Avouzon, sur le parking de la télécabine et rue du Jura.
- **Bornes anti-bélier** aux abords de l'école afin de renforcer la sécurité et de libérer des places de parking.



VAGUES DE CHALEUR ET TEMPÉRATURES À L'ÉCOLE ET AUX SCOUBIDOUS

Les températures exceptionnelles connues dès le début du mois de juin nous amènent à anticiper les étés à venir et à rechercher des solutions pour mieux protéger nos enfants.

Nous sommes conscients que cet été, les classes de primaire et les locaux des Scoubidous ont particulièrement souffert de la chaleur, tandis que les maternelles, pourtant plus difficiles à chauffer en hiver, ont mieux résisté.

La tâche est complexe, mais la municipalité est pleinement mobilisée pour améliorer le confort des enfants tout en privilégiant des solutions durables et respectueuses de notre environnement.

NOUVELLES entreprises crozaties :

UNE PAUSE GOURMANDE À LA SORTIE DE L'ÉCOLE

Nouvelle présence également aux abords de l'école : Biscuits & Cie s'installe les mardis et jeudis, ainsi qu'un mercredi sur deux.



Cookies, brookies, madeleines, cakes et autres gourmandises sont confectionnés artisanalement, avec une attention particulière portée à la qualité et à l'origine des ingrédients.

Une nouvelle proposition locale pour une petite pause gourmande à la sortie de l'école !

L'ÉCURIE DE MASSORAN : UNE CARRIÈRE INNOVANTE ET ÉCONOME EN EAU

L'Écurie de Massoran, à Crozet, a récemment réalisé une nouvelle carrière destinée à ses chevaux, intégrant un système innovant de subirrigation.

Cette technique permet d'apporter l'eau directement sous la surface du sol assurant ainsi un arrosage homogène et une utilisation particulièrement économe de la ressource. Ce dispositif, financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, s'inscrit pleinement dans une démarche de gestion durable de l'eau. Lors de l'inauguration, Ambre Mignot a présenté aux élus le fonctionnement et les avantages de cette installation.

Ambre Mignot, entourée de Patrice Dunand, conseiller régional et président de Pays de Gex Agglo, d'Aude Etcheberry, conseillère régionale, et de Sophie Reboul Salze, Maire de Crozet.



Inauguration des OMBRIÈRES

Les ombrières photovoltaïques du parking de la télécabine ont été inaugurées en juillet dernier : un projet d'envergure, initié par la mandature précédente et abouti en février dernier.



Avec 499 kWc installés, elles produiront près de 590 000 kWh d'électricité renouvelable par an, soit l'équivalent de la consommation d'environ 120 foyers.

Ce projet, mené avec le soutien de la SEM Léa et de Solarhona, constitue une étape importante vers le développement de l'autoconsommation collective à l'échelle de notre territoire.

Fidèles à nos engagements, nous poursuivons notre action en faveur de

l'environnement, de la sobriété énergétique et de la transition écologique. Cette réalisation s'inscrit en effet dans un projet global d'autoconsommation collective à l'échelle de Crozet, pour développer une énergie locale et renouvelable.



Pays de Gex
●●●●●●●●●●
agglo

VOTRE AVIS COMPTE pour Pays de Gex Agglo

Pays de Gex Agglo mène actuellement deux enquêtes qui concernent directement notre commune : l'une sur les sentiers de randonnée, l'autre sur les mobilités dans le Pays de Gex.

À Crozet, ces consultations sont particulièrement importantes. Avec l'étendue de notre territoire, la richesse de nos chemins et nos différents modes de déplacement, il est essentiel que les besoins et les habitudes des Crozati(e)s soient bien identifiés et pris en compte dans les futurs projets.

Que vous soyez randonneur régulier ou promeneur occasionnel, que vous vous déplaçiez à pied, à vélo, en voiture, en bus ou en covoiturage, votre avis compte. Les questionnaires sont anonymes et ne demandent que quelques minutes.

Nous vous invitons donc à répondre nombreux à ces deux enquêtes : plus les réponses de Crozati(e)s seront nombreuses, mieux les spécificités de notre commune pourront être défendues et prises en compte.



Enquête sur les sentiers de randonnée (jusqu'au 30 octobre)



Enquête sur les mobilités



VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

Crozet, un village qui bouge !

Ces derniers mois ont une nouvelle fois démontré le dynamisme de Crozet. Grâce à l'engagement de nos associations et de leurs bénévoles, la vie du village a été rythmée par de nombreux rendez-vous sportifs, culturels, solidaires et festifs.



Parmi les temps forts, la Ferme des Peureuses a accueilli une journée de soutien à l'association Mémoire et Vérité pour Loïc.

Le cinéma en plein air a également réuni petits et grands sous le chapiteau pour une soirée conviviale organisée avec la Confrérie du Vendredi et le Sou des écoles.

Dans le ciel, l'événement Partage de vol libre a offert un magnifique spectacle de parapentes, mettant en valeur notre environnement exceptionnel entre Jura et Léman.

Le 14 juillet a mêlé cérémonie républicaine et festivités populaires autour du football et de la musique. Une belle réussite grâce à l'implication de Crozet Asso.



Le sport était également à l'honneur avec le Challenge du Ghetto et les projets portés par le club de motocross, notamment en faveur de la pratique des plus jeunes.

Côté culture et patrimoine, le Festival de musique de chambre a de nouveau enchanté le public. Les amateurs de belles mécaniques ont, quant à eux, profité des rassemblements French Chrome et Mix Car Day, mêlant passion automobile et solidarité.

L'été s'est poursuivi avec la paella géante et le bal des pompiers, puis la journée moules-frites du Cercle agricole d'Avouzon, autant de moments de partage qui contribuent à faire vivre notre village.



Enfin, alors que nous rédigeons ces lignes, les préparatifs du traditionnel vide-grenier et de la Foulée de Crozet battent déjà leur plein.



DU NOUVEAU À CROZET ! La Savate – Boxe française s'installe à Crozet

Cette rentrée marque l'arrivée d'une nouvelle discipline avec la Savate – Boxe française du Pays de Gex.

Des cours sont désormais proposés les mardis et mercredis, permettant de diversifier encore davantage l'offre sportive présente sur la commune et d'offrir de nouvelles possibilités aux enfants comme aux adultes.

N'hésitez pas à vous rapprocher directement de l'association pour découvrir les différents cours et les modalités d'inscription.

www.savatepaysdegex.wisite.com



UN BARNUM OFFERT PAR LA RÉGION

La Région Auvergne-Rhône-Alpes représentée par M. Patrice Dunand, conseiller régional, a offert à plusieurs communes, dont la commune de Crozet, un barnum qui sera mis à disposition lors des différents événements organisés dans la commune. La remise a été réalisée à Crozet, au niveau des services techniques.

CÔTÉ COMMISSION : DES MOIS BIEN REMPLIS !

Au-delà des nombreuses manifestations qui animent le village, la commission Associations, Culture et Sports poursuit un important travail de fond. Ces derniers mois ont été consacrés aux échanges avec les associations afin d'accompagner leurs projets et répondre à leurs besoins.

La gestion des salles et équipements communaux a également fait l'objet d'une réflexion : répartition des créneaux, mise à jour des conventions, clarification des règles d'utilisation et adaptation des tarifs

pour un fonctionnement plus équitable et un meilleur soutien aux associations locales.

La commission continue par ailleurs d'accompagner les projets associatifs, l'organisation des événements. **Un temps d'échange réunissant l'ensemble des associations sera organisé le 5 novembre 2026 pour présenter les évolutions en cours et préparer les projets à venir.**

Un travail souvent discret, mais essentiel au dynamisme de la vie associative crozatie.

MERCI À NOS ASSOCIATIONS ET À NOS BÉNÉVOLES !

Un grand merci à l'ensemble des associations, bénévoles, partenaires et agents communaux qui contribuent à la réussite des nombreuses manifestations organisées à Crozet. Leur engagement est indispensable à la vitalité de notre village.

La commune continuera à soutenir ce tissu associatif, sportif et culturel qui fait la richesse de notre cadre de vie et permet à de nombreux projets de voir le jour.



ON A BESOIN DE VOUS, LES POMPIERS RECRUTENT !

Vous aimez aider les autres ?

Vous avez envie de vous engager pour votre commune et de vivre une expérience humaine unique ?

Bonne nouvelle : nous recrutons des sapeurs-pompiers volontaires !

Pas besoin d'avoir déjà sauvé un chat coincé dans un arbre ou d'arriver en courant avec une cape sur les épaules... Nous vous formons !

Être sapeur-pompier volontaire, c'est :

- Se rendre utile
 - Faire partie d'une équipe soudée
 - Vivre des expériences fortes
 - Venir en aide aux autres
 - Et accessoirement... apprendre à manier une lance incendie
- Alors, prêt(es) à relever le défi ?

Rejoignez-nous et devenez sapeur-pompier volontaire en écrivant à cpicrozet@gmail.com ou sur les réseaux sociaux via la page instagram [sapeurspompiers_crozet](https://www.instagram.com/sapeurspompiers_crozet)

Parce que derrière chaque intervention, il y a des femmes et des hommes ordinaires qui font des choses extraordinaires.



NEIGE ET SABLE : le jumelage Crozet-Jullouville

Depuis 1999, le comité de jumelage permet des échanges entre Crozet et Jullouville. Tous les quatre ans, les Crozatis sont accueillis en Normandie pour partager visites, activités et moments conviviaux avec leurs amis normands.

En juin dernier, 16 Crozatis ont ainsi passé une semaine à Jullouville. Au programme : découverte d'une entreprise de fumage de saumon, visite du centre de recherche sur les huîtres et moules de Blainville, jardin japonais, découverte de Caen et de son patrimoine, puis visite d'une distillerie de Calvados, gin et whisky.

Un séjour riche en découvertes et en retrouvailles, qui a une nouvelle fois permis de faire vivre les liens d'amitié entre nos deux communes.

Mais après plus de 30 ans d'existence, le jumelage a besoin de nouvelles forces pour assurer son avenir. Les problèmes de mobilité et de santé rendent aujourd'hui les échanges plus difficiles pour certains membres.

**Vous souhaitez participer, découvrir Jullouville et faire vivre ce jumelage ?
REJOIGNEZ-NOUS !**

CONTACT :
06 95 16 55 59



Agenda des prochains événements

- **VENDREDI 16 OCTOBRE** : Concours de belote à la salle des fêtes, organisé par l'association Neige et Sable.
- **VENDREDI 6 NOVEMBRE** : Concours de belote à la salle des fêtes, organisé par le **Club des Aînés**.
- **MERCREDI 11 NOVEMBRE À 11H30** : Cérémonie commémorative au Monument aux Morts.
- **SAMEDI 14 NOVEMBRE** : Soirée ping-pong à la salle des fêtes, organisée par l'association La Confrérie du Vendredi.
- **SAMEDI 21 NOVEMBRE** : Soirée moules-frites à la salle des fêtes, organisée par le Sou des Écoles.
- **SAMEDI 28 NOVEMBRE** : Marché de Noël à la salle des fêtes, organisé par les Amis de l'Orgue.
- **MARDI 15 DÉCEMBRE** : Fête de fin d'année de l'Ecole des Chardons Bleus.

ACTIONS SOLIDAIRES : une belle dynamique de bénévoles à Crozet

Dans le précédent numéro de Crozet Contact, le CCAS lançait un appel aux habitants souhaitant s'impliquer dans une démarche de solidarité. Cet appel a été entendu et des habitants de Crozet ont répondu présents !

Une première rencontre a été organisée avec le CCAS afin de faire connaissance, d'échanger autour des attentes de chacun et de partager les idées et envies pour les actions à venir.

Deux bénévoles ont déjà participé au Plan Canicule cet été, une action permettant notamment de rester attentif aux personnes les plus fragiles. D'autres participeront prochainement à l'Opération Brioches, au profit de l'ADAPEI.

Au-delà de ces actions concrètes, une idée forte ressort de ces premiers échanges : **créer du lien**. Lien entre les habitants, entre les générations, et avec les personnes qui peuvent se sentir isolées.

Cette commission Actions Solidaires se construit ainsi progressivement, avec l'envie de proposer des initiatives utiles, conviviales et proches des habitants.

MERCI À CES BÉNÉVOLES QUI ONT CHOISI DE S'ENGAGER AUX CÔTÉS DU CCAS. ET POURQUOI PAS VOUS ? LA PORTE RESTE OUVERTE À CELLES ET CEUX QUI SOUHAITENT REJOINDRE CETTE BELLE DYNAMIQUE !

POUR VOUS CE N'EST QU'UNE BRIOCHE, POUR EUX CE SONT DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES, DES TEMPS DE PARTAGE ET DE DÉCOUVERTE !



**VENTE DE BRIOCHE, AU PROFIT DE L'ADAPEI DE L'AIN LE VENDREDI 9 OCTOBRE DEVANT L'ÉCOLE À 16.20 ET LE SAMEDI 10 OCTOBRE DE 10H À 12H
VENTE EN PORTE À PORTE PAR LA JEUNESSE DE CROZET**

**Pour toute inscription, contacter la mairie :
04 50 41 02 46 ou accueil@crozet.fr**



Paula READ



Odile MOSTEIRO



Inès BAUDRY



Anne Christine
ROCHETTE



Anaïs MOSTEIRO



Damien JORDAN



Les aînés de Crozet à la cantine !

ET SI LE DÉJEUNER DEVENAIT UN MOMENT DE PARTAGE ENTRE GÉNÉRATIONS ?

A partir du 2 novembre, les aînés de Crozet pourront venir déjeuner à la cantine avec les enfants de l'école. Une belle occasion de partager un repas, d'échanger et de créer des liens entre petits et grands.

Informations et inscription obligatoire auprès de l'accueil de la mairie ou sur www.crozet.fr.

Tarifs : 7.92€

NOËL DES AINÉS : pensez à vous inscrire !!

**Vous avez 70 ans ou plus ?
Les fêtes de fin d'année approchent !**

La mairie vous invite à venir vous inscrire afin de choisir entre le panier de Noël ou le repas des aînés.

NOTRE TILLEUL

Le 3 août dernier au soir, un violent orage s'est abattu sur notre commune et a malheureusement causé d'importants dégâts. Parmi eux, notre vieux tilleul situé sur le parking de l'église, âgé d'environ 150 ans, a été brisé en deux.

Cet arbre majestueux faisait partie de notre patrimoine et accompagnait la vie du village depuis plusieurs générations.

Etant donné l'état sanitaire, nous avons dû, à contre cœur, prendre la décision d'abattre cet arbre emblématique. Merci à nos agents des services techniques et à l'entreprise d'élagage qui ont réagi en urgence pour sécuriser la zone dès le lendemain matin.

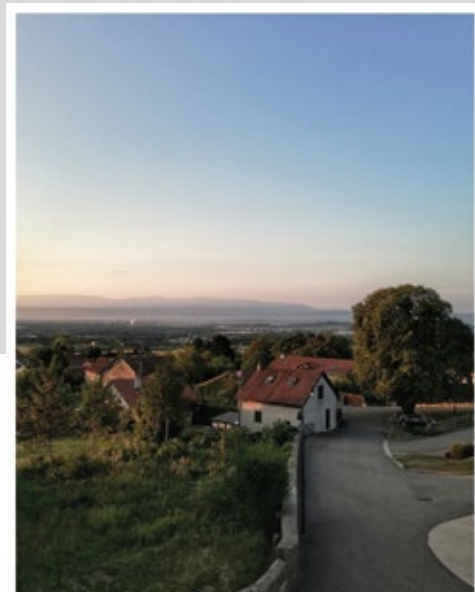
Comme nous nous y étions engagés dans notre programme, de nouvelles plantations seront réalisées d'ici la fin de l'année. Elles ne remplaceront pas immédiatement ce tilleul centenaire, mais elles permettront de préparer l'avenir et de transmettre, à notre tour, un patrimoine végétal aux générations futures.

Dans ce Crozet Contact, nous souhaitons rendre hommage à cet arbre emblématique, en diffusant les témoignages reçus. Merci aux contributeurs !

ooo

Voici une photo de ce tilleul, dernière photo prise avant notre expatriation vers un pays étranger en 2018... Nous gardons des souvenirs précieux de ce lieu, de nos vies ainsi que du tilleul.

Olivier



ooo

Nous avons toujours grandi avec ce bel arbre. Durant de longues années, assis sur le banc, ses feuilles vertes offraient un coin d'ombre reposant. C'est ici que mon ami et moi aimions nous retrouver et flâner de longues heures afin de créer de beaux souvenirs.

Cet arbre nous a protégé de la pluie comme du soleil. C'était vraiment l'un de nos endroits préférés.

Aujourd'hui, il est tombé, mais ce qu'il représente pour nous restera debout.

Merci à la commune de nous permettre de laisser un mot en souvenir de cet arbre qui a accompagné tant de moments de notre vie.

Noah et Camille.

La petite maison carrée, près du tilleul...

Je descendais la route qui traverse Crozet, le long du mur du cimetière, et arrivée près de notre église, une voix douce me demandait : «Petite, tu n'irais pas me chercher mon journal?». Je m'approchais alors et je répondais : «Oh, oui, Madame, si vous voulez...». J'avais quatre ou cinq ans, elle avait déjà... quel âge pouvait-elle donc avoir... c'était Madame Lacroix qui habitait la petite maison carrée, tout près du gros tilleul... Ses cheveux si blancs et sa peau ridée par tant d'années, faisaient d'elle une bonne vieille grand-mère comme on les aime quand on est petit.

Je descendais chez «La Marcelle», l'épicière - Eh, oui, braves gens, en ce temps-là, Crozet avait une épicerie, du tabac et même des

journaux -, je prenais «Le Dauphiné», profitais de l'occasion pour m'acheter un caramel ou un coquillage à sucer à cinq centimes et je remontais...

Mémé Lacroix était si reconnaissante et moi, j'étais fière de lui avoir rendu service : son journal, elle y tenait. Par sa lecture, elle allait pouvoir s'échapper un peu, parcourir la France et même franchir les frontières. Pendant quelques heures, elle s'évadait... Eh, oui, braves gens, en ce temps-là, nous n'avions ni télévision, ni téléphone !

Mémé Lacroix n'était pas bien riche, elle me récompensait comme elle le pouvait : elle m'offrait quelques noix. Ces noix-là, je ne les oublierai pas... ces noix-là avaient un goût si particulier, un goût d'enfance...

ooo

La vie aurait pu être monotone pour la vieille dame, sous le tilleul, et pourtant, chez elle, c'était loin d'être triste. La petite maison, tout près du gros arbre, si grand, si robuste, était animée : chaque semaine, aidée de son fils Raymond, Mémé Lacroix changeait tous les meubles de place. Tout à coup, la commode en chêne qui se trouvait en haut, trouvait sa place en bas, l'armoire du bas prenait des ailes et s'installait un étage plus haut !

Avec la vieille dame, on bavardait à l'ombre, sous le tilleul...

Hier, j'étais sur ta tombe, Mémé Lacroix, tu me regardais, ton visage joliment serti dans un médaillon oval ... je t'ai remerciée pour les noix et pour nos doux moments passés sous les branches de notre tilleul...

Monique

Un été record et riche en aventures à l'accueil de loisirs LES SCOUBIDOUS !

Les vacances d'été s'achevent sur un bilan exceptionnel pour l'accueil de loisirs Les Scoubidoues. Cet été, le centre a affiché complet en accueillant chaque jour entre 90 et 115 enfants, venus faire le plein de souvenirs et d'activités.

AU FIL DES SEMAINES, LES ÉQUIPES D'ANIMATION ONT PROPOSÉ DES THÉMATIQUES VARIÉES ET CAPTIVANTES QUI ONT SÉDUIT PETITS ET GRANDS :

- **Summer Scoubi** : De grands jeux d'eau rafraîchissants, des relais arrosés et une pause dégustation de glaces à l'italienne pour faire face à la canicule et lancer les vacances en douceur !
- **L'Académie des Super-Héros** : une plongée dans un univers héroïque avec ateliers créatifs, déguisements et sortie au parc des oiseaux de Villars-les-Dombes.
- **Gardiens de la Nature** : des activités axées sur la découverte de l'environnement, des sorties en forêt et des ateliers manuels écologiques.
- **Mario - Mission Champignon** : de grands jeux de piste, olympiades et créations inspirés du célèbre univers ludique.
- **Toi + Moi = Nous** : une semaine axée sur le vivre-ensemble, la solidarité, l'entraide et les projets collectifs.

UNE JOURNÉE CITOYENNE MARQUANTE

Initialement prévue comme une journée inter-centres, cette rencontre s'est réinventée pour offrir aux enfants un moment citoyen privilégié. Nous avons eu le plaisir de recevoir les sapeurs-pompiers ainsi que Madame la Maire pour une matinée d'échange et de découverte. Les enfants ont pu échanger sur le rôle d' élu, découvrir les missions des secours et explorer de près le camion de pompiers. Bien que la brigade de gendarmerie ait eu un empêchement de dernière minute, cette rencontre a été un réel succès et un moment fort de partage pour le centre.

Malgré les adaptations nécessaires face à la météo, cet été restera un magnifique souvenir pour tous !

Toute notre équipe d'animation tient à remercier chaleureusement les familles et la municipalité pour leur confiance et leur soutien tout au long de cet été inoubliable !



NOUVEAUTÉS 2026

- Toute première colonie mutualisée : Organisation d'un séjour à la base nautique de Bellecin en partenariat avec les communes de Nantua et Saint-Martin-du-Fresne, permettant à 4 enfants du centre de vivre cette aventure nautique.
- Première sortie Collégiens : Lancement des animations spécifiques aux plus grands avec une sortie au Laser Game de Saint-Genis qui a rassemblé 13 jeunes, marquant un grand succès de fréquentation pour cette tranche d'âge.

Bruno DI GIOVANNI
Directeur Accueil de loisirs Les Scoubidoues

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : UN TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES PARENTS

Le lundi 7 septembre, la mairie et le centre de loisirs Les Scoubidoues ont organisé une réunion d'échange avec les parents de l'école autour de l'accueil périscolaire.

Cette rencontre a permis de rappeler le rôle de chacun : la cantine est gérée par la commune, tandis que l'accueil périscolaire et le centre de loisirs sont assurés par Les Scoubidoues, délégataire d'Alfa3A. Les mesures mises en place pour assurer la protection et la sécurité des enfants ont également été rappelées.

Un temps d'échange utile pour répondre aux questions des familles et favoriser le dialogue avec les équipes qui accompagnent les enfants au quotidien.

Infos pratiques

HORAIRES ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi 08h30-12h00
Mardi 08h30-12h00
Mercredi 13h30-17h30
Jeudi 08h30-12h00
Vendredi 08h30-12h00

Tél.: 04 50 41 02 46

Place de la Mairie - 01170 CROZET

Mail : accueil@crozet.fr / www.crozet.fr

PERMANENCE DES ÉLUS LES SAMEDIS DE 10H A 12H Sur rendez-vous

HÔPITAUX

Centre hospitalier Annecy Genevois

- site d'Annecy (Metz-Tessy) :
04 50 63 63 64

- site de Saint-Julien-en-Genevois :
04 50 49 65 65

Centre hospitalier Alpes Léman
CONTAMINE SUR ARVE -
04 50 82 20 00

Hôpital privé Pays de Savoie
ANNEMASSE - 08 26 30 00 74

Hôpitaux Universitaires
GENÈVE - 00 41 22 372 33 11

Hôpital de La Tour
MEYRIN - 00 41 22 719 61 11

URGENCES

Pompiers Composez le 18

Médecin de garde Composez le 15

Gendarmerie 04 50 42 12 01

(ou composez le 17)

Pharmacie de garde la plus proche
3237 (n°Audiotel 24h/24 - 0,34€ TTC/min)



Nous vous proposons d'utiliser l'application mobile IntraMuros pour découvrir les événements, les actualités, les alertes, les lieux à visiter et les services de votre commune.



Téléchargez-la
en scannant
le QR code
ci-contre



BIBLIOTHÈQUE



VENDREDI 16 OCTOBRE 20H - SOIREE CONTE

La bibliothèque municipale de
Crozet accueille Claire Parma
«Histoire de frissonner»

Durée : 1 heure / dès 8 ans

Il y a des nuits qui sont plus nuit que
d'autres nuits...

Il y a des soirs qui sont plus noirs que
d'autres soirs...

Histoires de noirs...

Dans ce temps de récit à deux voix,
celle de la clarinette et de la voix
contée, les histoires auront un petit
gout de noir : le noir du début des
temps, la noirceur des nuits sans lune,
l'obscurité opaque des caveaux de
l'abbatiale, l'ombre rieuse du fantôme
qui frôle les murs, la joyeuse noirceur
des histoires à dormir debout...

Alors venez les oreilles bien
emmitouffées...

Histoire de frissonner...

État civil

BIENVENUE À

Maëlys RICCIO née le 27/06/2026

Eden CAGLAR né le 11/07/2026

FÉLICITATIONS AUX PACSÉS

Léo CORCELLE et Justine
GABARRON le 18/06/2026

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

Olivier MAJORAL et Josiane
FRECHIN le 08/07/2026

CROZET CONTACT - Édité par la Commune de Crozet

Directrice de la publication : Sophie REBOUL SALZE

Comité de rédaction : Sophie REBOUL SALZE, Didier LEQUIN, Nelly MARTIN,
Emmanuel GATTONE, Prisca LACHAUX, Patrice LACHAUX, Michel CHANEL, Olivier
BRUTUS, Yvonne BARTMANN, Cécile PERQUIN

Graphisme : Sophie Bousser

Impression : Copy Plus -Prévessin-Moëns



communication@crozet.fr

AGENDA 2026
Programme d'Octobre - Novembre

Vendredi 16 octobre 2026 à partir de 20h00
Conte d'Automne
Soirée conte à partir de 7 ans

Mardi 06 au Vendredi 30 octobre 2026
"Exposition Cornebidouille"

Mercredi 21 octobre 2026 à 9h30
"Et si ? - Chris Haughton"
Tapis pour les 0 - 3 ans

Mercredi 21 octobre 2026 à 15h00
Lecture d'Album "Cornebidouille"

Samedi 14 novembre 2026 à 9h30
"Toutenmusik"
Eveil musical pour les 0 - 3 ans

Vendredi 20 novembre 2026 à 18h30
"Soirée Jeux avec la Contre Bande"
Soirée conte à partir de 6 ans

Programme de Novembre - Décembre

Samedi 21 novembre 2026 à 9h30
"Aventures à la bibliothèque"
Kamishibai pour les 3 - 5 ans

Jeudi 26 novembre 2026 à partir de 19h30
"Coup de cœur des lecteurs"
Soirée partagée à partir de 16 ans

Mercredi 2 décembre 2026 de 14h - 16h
"En attendant Noël"
Atelier créatif à partir de 6 ans

Samedi 12 décembre 2026 à 9h30
"Toutenmusik"
Eveil musical pour les 0 - 3 ans

Samedi 12 décembre 2026 à 18h00
"Histoires partagées"
Lecture à partir de 6 ans

Mercredi 16 décembre 2026 à 9h30
"En attendant Noël"
Théâtre d'ombres pour les 3 - 5 ans

Nombre de places limitées - Activité gratuite sur inscription
bibliotheque@crozet.fr

La bibliothèque municipale de Crozet est
heureuse de vous accueillir :

MARDI 16h00 – 19h00

MERCREDI 10h00 – 12h00 et 16h00 – 18h30

VENDREDI 16h00 – 18h30

SAMEDI 10h00 – 12h00

(sauf pendant les vacances scolaires)

www.bibliotheque-crozet.fr

GRATUITE ET
OUVERTE À TOUS

